Page 1 de 3

## Demande de certificat d'autorisation pour abattage d'arbre

Conditions d'admissibilité

#### Justification de la demande

Un certificat d'autorisation est requis pour abattre tout arbre dont le diamètre mesuré à 15 cm (6") du sol excède 10 cm (4").

Le demandeur est prié de placer une ficelle autour du tronc de l'arbre faisant l'objet de la demande d'abattage de façon à ce que nous puissions l'identifier avec certitude sur place.

#### Traitement de la demande

Le certificat d'autorisation pour abattage d'arbre est émis gratuitement et, le cas échéant, est transmis par courriel au demandeur dans les **vingt (20) jours ouvrables** suivant la réception du formulaire.

Il est important de préciser le motif justifiant la demande d'abattage sur le formulaire et de bien remplir chacune des sections pour éviter des retards dans le traitement de la demande. Le formulaire dûment rempli et signé doit être transmis au Service des travaux publics, de l'une ou l'autre des façons suivantes:

En personne : Ateliers municipaux, 25 rue Claude-Jodoin, Kirkland Qc H9H 5E6

Par courriel : tpadmin@ville.kirkland.qc.ca

Par la poste : 17200 Boulevard Hymus, Kirkland QC H9J 3Y8

À noter que lorsque la demande d'abattage vise à accommoder une nouvelle construction, un projet d'agrandissement ou l'installation d'une piscine ou d'un spa, elle doit être traitée simultanément avec la demande de permis de construction requis. Dans un tel cas, le demandeur est prié d'adresser sa demande au Service de l'aménagement urbain (Hôtel de Ville de Kirkland, 17200 boulevard Hymus, Kirkland H9J 3Y8 – urbanisme@ville.kirkland.qc.ca 514 694-4100 x 3137).

#### Remplacement de l'arbre abattu

Dans les **90 jours** suivant l'abattage, **tout arbre abattu en devanture d'une propriété privée, de même que tout frêne abattu sur une propriété privée** doit être remplacé par un arbre d'une hauteur minimale de 1,5 mètre, autre qu'un frêne, un peuplier, un saule, un catalpa, un érable argenté ou autre essence prohibée.

À noter que la ville offre des arbres de remplacement à peu de frais.

#### Dispositions particulières applicables aux frênes

Dans un contexte de lutte contre la propagation de l'agrile du frêne (ADF), il est interdit sur l'ensemble du territoire de la municipalité, de planter, faire pousser ou cultiver un frêne. Certaines restrictions s'appliquent également à la gestion du bois de frêne. Visitez le <a href="https://www.ville.kirkland.gc.ca">www.ville.kirkland.gc.ca</a> pour plus d'information.

**Programme de subvention -** La Ville offre un programme de subvention pour traiter ou abattre un frêne existant. Pour plus de renseignements à ce sujet, communiquez avec :

#### Service des Travaux publics

Ateliers municipaux 25 rue Claude-Jodoin, Kirkland QC H9H 5E6 Téléphone : 514 630-2727 ◆ tpadmin@ville.kirkland.qc.ca



# Demande de certificat d'autorisation pour abattage d'arbre

-Formulaire

		IDENTIFICATION DU PROF	RIÉTAIRE		
Nom et pré	nom :				
Adresse :					
Téléphone	:		Cellulaire :		
Courriel :					
		DENTIFICATION DE L'ARBRE/DES F	RBRES À ABATT	RE	
		bre (si connue) et le diamètre mesuré à 15 le nombre et préciser l'essence et le diamètre d		demande vise plusieurs	
Raison(s) p	our l'abattage	e (Veuillez cocher la case appropriée et préciser	la raison)		
☐ Arbr	e mort ou ma	lade :			
□ Arbr	e dangereux				
□ ADF	– Frêne <i>(Prog</i>	ramme de subvention pour la lutte contre	la propagation de l'	'agrile du frêne)	
☐ Auti	Autre raison - veuillez préciser :				
Ville, 17200	) boulevard H	ne ou d'un spa, doit être acheminée au Se ymus, Kirkland Qc H9J 3Y8 - urbanisme@ DEMANDEUR	_		
ırnis sur ce torisation d'	formulaire s abattage d'ar de ma demand	avoir pris connaissance des conditions d' ont exacts et complets. De plus, je com bres et que l'omission de fournir un renseig de.	prends que le pré	sent formulaire n'est pas ur	
	Ş	SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DE LA	A VILLE DE KIRKL	AND	
MES	URES DE CON	TRÔLE CONTRE LA PROPAGATION DE L'AD	F	Reçu le	
ombre de frê	enes faisant l'o	ojet de la demande d'abattage			
-	e subvention po	our la lutte contre la propagation de l'agrile résident)			
nature l'employé	:		D <b>ate:</b>		



### Demande de certificat d'autorisation pour abattage d'arbre

*Formulaire* 

_	_			
D)	П	n		
•	u	u	u	10

Veuillez identifier l'emplacement approximatif de chaque arbre présent sur la propriété ainsi que le pourtour du terrain selon la légende cidessous:

. /				
10	Of	٦r	١d	P
	ימ		·	_

Légende
ADF Frêne à abattre
Frêne à traiter
Arbre autre qu'un frêne à abattre (en indiquer le diamètre)
Arbre autre qu'un frêne à conserver
- · - · - · Limite de propriété
Bâtiment principal (vue aérienne)

Tout arbre faisant l'objet de la présente demande doit être identifié à l'aide d'une ficelle placée autour du tronc de façon à en faciliter le repérage

à abattre sur la propriété:	
Cour arrière	
 Rue de façade	

Indiquez le nombre total d'arbres

#### **Adresse**

#### SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DE LA VILLE DE KIRKLAND

DEMANDE D'ABATTAGE		N° ARBRE DHP	Raison	ARBRE À REMPLACER		
Acceptée	Refusée				Oui	Non

Signature		
de l'employé :	Date:	